

Formation des membres du CSE - Mission SSCT (formation initiale)

Référence

HYSE-27

Durée, rythme

5 jours

Diplôme / certification / attestation

Attestation

Délai d'accès

Nous consulter

Prérequis

- Etre élu
- Maîtriser les savoirs fondamentaux

Aptitudes requises

Capacités d'analyse, compétences en communication, esprit d'initiative, capacité à planifier et organiser, sens des responsabilités, esprit d'équipe, persévérance

Inscriptions possibles jusqu'à 24h avant le début de la formation

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Connaître les obligations réglementaires en matière de santé, sécurité et de veiller à l'application,
- Promouvoir l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail, réaliser des enquêtes en matière d'accident du travail et des maladies professionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation concrète des stagiaires à partir des études de cas, d'observations et de recherches au sein de son entreprise
- Juriste intervenant sur la partie pratique du CSE et IPRP intervenant sur la partie prévention des risques professionnels
- Apports théoriques et méthodologiques
- Exemples d'applications pratiques
- Animation participative, travail en groupe
- Jeux de rôle

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

VALEUR AJOUTÉE

Intervenants experts du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille pratique de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. Consultez nos référentes handicap pour l'adaptation du parcours, des modalités pédagogiques et des moyens d'évaluation. A Limoges : Stéphanie ROCHE - PETILLOT au 05.55.30.08.08 / A Tulle et à Brive : Marie-Laure THIOLIERE au 05.55.29.57.05

PROGRAMME

La réglementation Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Point sur les évolutions du CHSCT vers le CSE
Rappel du rôle du CSE et la place du CSSCT dans le CSE
Les enjeux de la prévention
Les acteurs internes et externes
Définitions et statistiques
La responsabilité en cas d'accident
Missions et fonctionnement de la CSSCT

La méthodologie d'évaluation des risques

La démarche de l'évaluation des risques
Intervention des entreprises extérieures
L'insertion des handicapés
L'accueil des intérimaires
Les risques spécifiques : RPS, TMS, risques chimiques, biologiques...
Le bien être au travail et la qualité de vie au travail
Etude de cas

L'arbre des causes

Définitions et méthodologie
Etude de cas

Approfondissement des connaissances des risques spécifiques

Visualisation des situations et inventaire des risques
Hiérarchisation des risques
Mise en place des actions

La visite entreprise

Définitions
Méthodologie de la réalisation de la visite en entreprise
Etude de cas

La communication et la gestion des démarches de prévention : outils et méthodes

La communication
Le QQQCCP appliqué à la préparation de la réunion Les procès verbaux et les comptes rendus
Etude de cas : simulation des réunions

Tarif HT inter

1 750 €

Tarif HT intra

Nous consulter



Pôle Formation UIMM
Site de Limoges - Say
9 rue JB Say - Zone Magré Romanet
87000 Limoges
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr



Pôle Formation UIMM
Site de Tulle
3 rue du 9 juin 1944
19000 Tulle
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr



Pôle Formation UIMM
Site de Brive
11 rue André Fabry
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr